



DISPOSITIF D'ÉDUCATION ÉCOLE ET CINÉMA 92 Bilan 2018-2019



Au-delà de 3 occurrences, la suggestion des enseignants est retenue
En noir : suggestions et remarques des enseignants
En bleu : propositions de la Coordination départementale

FORMATIONS

Tous les participants qui le souhaitent devraient pouvoir s'inscrire au parcours de formation Ecole et cinéma ;
Le parcours de 9h doit s'inscrire sur le temps institutionnel pour toutes les circonscriptions ;
Limiter la participation d'une classe au dispositif à un an est insuffisant car il faut du temps pour s'approprier les enjeux du dispositif et mettre en place de vrais apprentissages ; proposer des analyses d'extraits plus nombreuses et aller plus loin pour décrypter l'image ;
Demander à être coordinateur sans avoir de classe inscrite pour coordonner un vrai projet d'apprentissage sur l'école ;
Communiquer davantage en circonscription sur l'importance de la formation Ecole et cinéma et des enjeux de l'Education à l'image ;
Revenir aux formations le mercredi matin ; bénéficier de formations en distanciel ;
Bénéficier d'aide pour mettre en place une progression autour de la carte mentale du lexique cinématographique, pour animer une séance en classe ;
Être informé plus tôt sur les dates des projections conférences ;
Regrouper les ressources numériques pour plus de lisibilité ;
Réussir à préserver un parcours de 9h pour un coordinateur par école est assez exceptionnel comparé à ce qui se passe dans les autres départements. Il faudrait pouvoir l'inscrire dans le temps institutionnel pour tous les enseignants du 92 ;
Communication : toutes les circonscriptions du département (IEN et CPC) reçoivent en copie les informations de la Coordination et les transmettent à leur tour aux écoles ;
Des circonscriptions continuent à travailler le mercredi matin ce qui ne nous permet pas de remettre les formations ce jour-là ;
Les conseillers pédagogiques départementaux, en lien avec les CPC sont à votre service pour vous accompagner à la mise en œuvre du dispositif, quel que soit la demande.
L'édition des convocations dysfonctionne parfois c'est pour cela que le calendrier des formations est envoyé à tous les coordinateurs, que des rappels réguliers sont renvoyés avant chaque formation sur l'adresse professionnelle de chaque coordinateur ;
Les ressources proviennent de différents sites avec chacun des spécificités à respecter.

PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Rencontrer, fréquenter

Créer un lien fort avec le cinéma de proximité : faire une visite du lieu, des coulisses, pouvoir y organiser une exposition des travaux des élèves ;
Faire la visite d'un plateau de tournage ;
Echanges avec des professionnels du cinéma lors des projections conférences ou auprès des élèves en classe pour découvrir les métiers du cinéma : scénariste, réalisateur, acteurs de doublage, bruiteur... ;
Faire découvrir l'histoire du cinéma aux élèves ;
Travailler avec un plasticien pour un projet de réalisation d'affiches ;
L'affiche du film est un support très intéressant pour entrer dans le film : certains cinémas proposent une copie papier A3 mais ce n'est pas le cas partout.
Déposer une demande de PACTE (Projet Artistique et Culturel en Territoire Educatif, nouvelle dénomination du PEAC) entre plusieurs classes d'une école pourrait être une réponse à l'intervention d'un professionnel. Le PACTE, s'il est validé, permet d'obtenir un financement DSDEN en complément d'une participation école et/ou Municipalité. Le groupe départemental EAC peut vous accompagner quant au choix de l'intervenant, à la rédaction du projet et à son organisation.

CALENDRIER DES PROJECTIONS

Eviter les projections les veilles de vacances pour pouvoir prolonger le film en classe sans coupure ;
Il semblerait que l'organisation en local des calendriers de projection soit parfois problématique par manque de communication ;
Des séances pour les GS de maternelle auraient été programmées l'après-midi ce qui n'est pas forcément le plus adapté ;

LA CARTE ÉLÈVE

Harmonisation de la distribution des cartes élèves : une mise à disposition de la carte jute avant ou juste après la projection et en nombre suffisant pour tous les élèves ;

Toutes les classes du département ont-elles bien reçu leurs cartes ?

Un exemplaire devrait être prévu pour l'enseignant ;

CATALOGUE DES FILMS

La programmation départementale manque-t-elle de variété ? Des enseignants ont le sentiment de retrouver les mêmes films d'une année sur l'autre ;

Proposer au moins un film « classique », du « patrimoine » français, proposer plus de films « anciens » et moins de créations contemporaines ?

Certains films sont jugés « désuets » ;

Les courts-métrages sont appréciés car ils permettent la liberté de choix : s'arrêter sur un en particulier qui a plus attiré les élèves ; Les films seraient-ils parfois aussi hermétiques pour les adultes que pour les élèves ?

Les films longs sont-ils à bannir ? (et éviter ainsi de devoir sortir avant la fin du film pour être à l'heure à l'école) ;

Comment accéder au film une fois de retour en classe ?

Les films en VOST sont parfois inaccessibles pour certains élèves (même en CM2).

Selon le cahier des charges national du dispositif, le choix des films s'effectue dans le catalogue élaboré par les Enfants de cinéma (et géré maintenant par l'association Passeurs d'images). Toutes les coordinations départementales se plient à cette règle. La plateforme NANOUK liste tous les films disponibles. Chaque année, de nouveaux films entrent dans le catalogue, sélectionnés par une Commission paritaire Education nationale et Culture, qui les visionne et juge de la pertinence d'intégrer ou non le dispositif scolaire. Certains films peuvent aussi sortir du catalogue.

Que met-on derrière le terme film « ancien », du « patrimoine », « vieux », « désuet » ... ? Doit-on arrêter de programmer ces films parce que les élèves n'adhèrent pas ? C'est une vraie question.

La préparation et les gestes professionnels de l'enseignant sont 2 leviers fondamentaux pour déclencher l'intérêt chez les élèves. Les enseignants peuvent faire appel aux formateurs départementaux pour les accompagner dans ce sens. Supprimer les films longs c'est se priver d'œuvres du catalogue ; par contre la Coordination doit veiller à l'équilibre des durées des œuvres sur une année. Lorsqu'un programme long est diffusé, les classes peuvent-elles planifier le dépassement horaire avec le car et la cantine si c'est le cas ?

Les références culturelles nécessaires pour entrer dans le film sont à apporter par l'enseignant. Il convient parfois de revenir sur le film vu quelques mois après pour s'apercevoir que le point de vue des élèves a changé.

Après la projection du film, il convient de travailler à partir d'extraits soigneusement sélectionnés ; revoir le film dans son intégralité n'est pas utile.

Le prêt en médiathèque du DVD est une possibilité pour revoir des extraits, ainsi que la plateforme NANOUK qui propose un téléchargement des ressources sans connexion internet. De plus en plus régulièrement, les intervenants proposent d'envoyer les extraits travaillés lors des formations aux enseignants qui le souhaitent.

La plateforme NANOUK s'adresse d'abord aux enseignants qui y trouveront des documents leur permettant de « prendre de la hauteur » par rapport à l'œuvre cinématographique. Les ressources élèves sont ensuite à élaborer.

La projection d'un film en VOST est inscrite dans le cahier des charges, il convient peut-être de proposer des pistes de travail plus précises pour lever ce frein à la compréhension

LE CHOIX DE PROGRAMMATION

Un vote en ligne pour les programmations retenues serait plus facilitant et chaque enseignant pourrait y participer ;

Pourquoi ne pas envisager une intervention en conseil de maîtres d'un conseiller pédagogique pour une meilleure connaissance des films en liste et de pouvoir ensuite s'inscrire en connaissance de cause ?

Associer les enseignants au choix des films ; proposer une présélection de 5, 6 films parmi lesquels les enseignants pourraient choisir ;

Être plus attentif au choix des films ;

La programmation C2 de la GS au CE2 est trop large et ne permet pas aux élèves de maternelle d'accéder à une compréhension fine des œuvres ;

Certains films manqueraient-ils d'espoir malgré des thématiques intéressantes ?

Projeter des films sur le thème de l'écologie, de la préservation des océans et de la planète en lien avec le parcours citoyen.

Les enseignants sont associés au choix final de la programmation qui est pré élaborée avec grand soin par le groupe de travail départemental composé de salles de cinéma et de conseillers pédagogiques qui sont des enseignants.

La programmation C2 est délicate puisqu'elle s'adresse aux élèves de la GS au CE2, selon le cahier des charges du dispositif. On ne peut modifier cette donnée. La place des GS est à questionner dans le dispositif classique. L'ouverture du département à une expérimentation maternelle progressive avec une programmation spécifique est une réponse à cette problématique.

Pour les autres niveaux, les programmes proposés sont en adéquation avec l'âge des élèves, mais tous n'accéderont pas en même temps à la compréhension fine de toute l'œuvre, c'est normal.

« Les vraies rencontres que l'on fait, enfant, avec les films, c'est quand on voit des choses trop grandes pour soi. Il y a des troubles bénéfiques. » Alain Bergala.

Par expérience, la Coordination rappelle que le regard porté par les élèves sur les œuvres est très différent du regard des adultes.

MUTUALISATION DES PRODUCTIONS

Organiser des concours de dessins ou autre, suite à la diffusion du film pour partager entre écoles, entre classes ;

Merci à tous les enseignants pour avoir contribué à la réflexion commune ÉCOLE ET CINÉMA,
Merci à tous ceux qui nous accordent leur confiance, nous les remercions pour leurs marques de soutien.

Claire FRAYSSIGNES,
CPIEN-A / coordinatrice ÉCOLE ET CINÉMA 92
s/c de Corinne Sœur, Inspectrice référente du groupe départemental
Éducation artistique et culturelle